



AVIS sur la situation alimentaire et nutritionnelle dans un contexte de pandémie de COVID-19  
au Sahel et en Afrique de l'Ouest

## Concertation technique du DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES (PREGEC)

« Situation alimentaire et nutritionnelle critique aggravée par la superposition de plusieurs chocs (crises sécuritaire et sanitaire, inflation, ...) »

Organisée par le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel avec l'appui de ses partenaires, la réunion du PREGEC de mars, a validé les résultats définitifs de la campagne agricole 2020-2021 et examiné la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest»

Les participants à la concertation technique régionale sur la validation des résultats définitifs de la campagne agricole 2020-21 et la situation alimentaire et nutritionnelle, tenue par visioconférence font la déclaration suivante :

1. Ils valident les résultats définitifs de la campagne agropastorale 2020-2021. Ainsi, la production céréalière définitive dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest pour la campagne 2020-2021 est estimée à 74,3 millions de tonnes. Soit une hausse de 0,6% comparée à la campagne écoulée et de 9% par rapport à la moyenne des 5 dernières campagnes.

En termes de variation par rapport à la campagne précédente, les pays du Sahel enregistrent une hausse de 5,7% et les pays côtiers une baisse (-2,4%). Les plus grandes progressions sont observées au Sénégal (31%), en Gambie (30%), en Mauritanie (11%) et au Niger (9%). Par contre, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Nigeria enregistrent les plus fortes baisses avec respectivement -8%, -8% et -2%.

La production de tubercules est estimée à 194,8 millions de tonnes soit une hausse 3,8% par rapport à l'année dernière et une hausse 11,6% comparativement à la moyenne quinquennale. Les productions de culture de rente sont globalement en hausse comparée à l'année dernière. Toutefois, des baisses sont observées pour le coton (-8%) et cacao (-4%).

2. Malgré une production agricole satisfaisante, les niveaux d'approvisionnement des marchés agricoles sont globalement faibles à moyens comparativement à l'année dernière. Les prix des denrées alimentaires sont globalement élevés sur l'ensemble des marchés de la région.

Des hausses particulièrement importantes (plus de 40% par rapport à la moyenne quinquennale) sont observées au Nigeria, en Sierra Léone, au Libéria et sur certains marchés au Niger, au Bénin et au Ghana. Les principales causes de cette hausse globale des prix dans la région sont les inflations dans plusieurs pays (Nigeria, Liberia, Sierra Léone, Ghana, Gambie et Guinée) et les baisses de production céréalière dans les pays du Golfe de Guinée, qui ont été accentuées par les impacts des mesures de gestion de la pandémie de la COVID-19.

Cette situation limite fortement l'accès des ménages les plus pauvres à l'alimentation et entraîne une dégradation de leurs moyens d'existence dans la région. La disponibilité en fourrages et en eau est globalement satisfaisante, mais l'accès aux pâturages demeure toujours limité dans plusieurs zones d'insécurité civile.

3. Les prix du bétail sont globalement stables, mais avec une tendance à la baisse pour les bovins surtout au Tchad et au Niger. Les termes de l'échange bétail/céréales sont en nette détérioration à cause de la hausse des prix des céréales.

Les perspectives sont au maintien à ce niveau élevé des prix de céréales dans la région à cause des facteurs ci-dessus cités ; ce qui pourrait exacerber la pression sur les moyens d'existence des ménages les plus vulnérables.

4. La situation nutritionnelle demeure inquiétante dans l'ensemble de la région. En 2020, plus de 1,5 millions cas d'enfants (6 à 59 mois) admis ont été enregistrés dans les pays sahéliens et plus de 160 milles dans les pays côtiers où les admissions sont en nette progression (+66%) au regard de la conjoncture existante. Cette situation pourrait s'aggraver dans les prochains mois si les mesures d'assistance nutritionnelle ne sont pas prises à temps.

5. Les analyses du Cadre Harmonisé conduites dans les pays de la région sahélienne et ouest africaine, révèlent près de 19,7 millions de personnes ont besoin d'assistance immédiate. Si des mesures appropriées ne sont pas prise, ce chiffre pourrait atteindre en juin-août 2021 27 millions dont 12,8 millions de personnes au Nigeria, 2,9 millions au Burkina Faso, 2,3 millions au Niger, 1,8 millions au Tchad et en Sierra Léone, 1,3 million au Mali et près de 1 million au Libéria.

La crise sécuritaire dans le Lac Tchad, le Liptako-Gourma (zones des 3 frontières entre le Niger, le Mali et le Burkina) et au Nord Nigéria, constitue le principal facteur fragilisant les moyens d'existence (pratiques agricoles et d'élevage) des populations concernées et occasionnant d'importants mouvements de personnes déplacées (5,6 millions). À cela, s'ajoute l'inflation persistante au Libéria, en Sierra Léone en Guinée, au Ghana et au Nigeria.

6. Face à cette situation inquiétante pour la région, les Etats et leurs partenaires se sont engagés pour accélérer l'élaboration de plans de soutien et d'assistance en faveur des populations vulnérables identifiées.

7. Au vu de ce qui précède, la réunion fait les recommandations suivantes :

**À l'attention des États :**

- Diligenter la révision et la mise en œuvre des plans de réponse afin de répondre au plus vite à l'assistance alimentaire et nutritionnelle des populations affectées ;
- Mettre en place des mesures spécifiques d'atténuation des effets de l'inflation sur les moyens d'existence et l'accès aux aliments des populations vulnérables ;
- Maintenir et renforcer la veille informationnelle sur les marchés pendant la période de soudure ;
- Renforcer la fluidité des systèmes d'approvisionnement alimentaire, y compris l'ouverture rapide des frontières, la lutte contre les tracasseries routières, etc. ;
- Renforcer le système de surveillance nutritionnelle pour mieux prévenir et aussi anticiper la réponse à l'urgence ;
- Prendre les mesures appropriées pour faciliter l'accès des zones d'insécurité aux acteurs humanitaires.

**A l'attention des OIG (CEDEAO, UEMOA et CILSS) :**

- Accompagner les Etats dans la réalisation des études sur l'efficacité des opérations d'assistance alimentaire dans les zones structurellement vulnérables.

**Aux partenaires :**

- Accompagner les États dans la révision et la mise en œuvre rapide de leurs plans de réponses.

Fait le 1<sup>er</sup> Avril 2021

La réunion

